



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053913

Domaine : Art, lettres, langues

Mention : Arts plastiques

Présentation de la mention

La licence mention Arts plastiques de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne couvre les domaines d'étude suivants : la théorie et l'histoire des arts, la pratique des arts plastiques et le design. Cette mention est la seule de ce type sur trois régions géographiques.

Les enseignements portent plus précisément sur une réflexion cohérente et circonstanciée, et sur un savoir-faire dans la production d'objets plastiques et numériques.

Compte tenu du bon niveau quantitatif de recrutement et de la réussite satisfaisante des étudiants au cours des années précédentes, les ajustements prévus sont peu importants.

Avis condensé

● Avis global :

Le dossier présenté est complet et correctement documenté. Il respecte les conseils de présentation qui ont été donnés, ce qui facilite sa lecture.

La formation est bien conçue et équilibrée. La qualité de l'ensemble du cursus de licence vient non seulement d'une juste proportion entre enseignements théoriques culturels et enseignements pratiques, mais aussi de l'équilibre trouvé entre les semestres et de la progression qui parcourt les trois années. Les débouchés sont nombreux et très ouverts.

On peut cependant regretter le manque de lisibilité d'une mention de licence limitée à un seul parcours abordant des disciplines et des sujets pourtant très variés.

● Points forts :

- Le niveau de réussite est élevé, ainsi que celui de l'ouverture vers l'international.
- Les étudiants bénéficient d'un encadrement varié, comprenant aussi bien des enseignants-chercheurs que des artistes et des professionnels extérieurs.
- Les nouvelles technologies sont bien intégrées à la formation.
- L'attention portée au design est positive.

● Points faibles :

- Si l'encadrement est varié, le nombre de titulaires et de personnel technique apparaît limité.



- Un dispositif monolithique avec un seul parcours n'offre pas suffisamment de choix pour les étudiants pourtant nombreux. De même, des enseignements pour des groupes spécifiques seraient souvent utiles.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Les effectifs affichés permettent d'envisager une réflexion sur la mise en place de parcours différenciés en troisième année.

Il serait également judicieux d'envisager des cours pour des groupes spécifiques d'étudiants, notamment pour ceux dont le niveau est plus faible dans certains domaines.

Une formation en Arts plastiques doit disposer de moyens matériels et humains (assistants techniques) spécifiques et réellement suffisants.

Le dispositif de concertation avec les étudiants pourrait être amélioré au niveau de la mention par des contacts organisés formellement ou au cas par cas. De même, l'évaluation des étudiants pourrait être plus variée en intégrant quelques examens terminaux sur table. Enfin, le cursus doit être observé dans sa globalité de façon à l'améliorer si nécessaire.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Les différents moyens mis en œuvre pour suivre les flux d'étudiants et analyser leurs réussites sont satisfaisants et apportent des sources précises.

Le pilotage de la licence est globalement correct, mais il n'est malheureusement pas mené au niveau de l'ensemble du cursus.

Ce manque de vision globale a sans doute empêché de percevoir qu'un projet de diversification de la dernière année ou du dernier semestre aurait au moins pu être amorcé.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique dans son ensemble ne présente pas de lacune. Il est correctement organisé dans sa progression.

Il est par nature difficile d'évaluer le contenu des enseignements pratiques en Arts plastiques. Il aurait donc été intéressant de préciser les attendus techniques.

Les arts numériques et l'ouverture vers l'enseignement ne sont pas oubliés et mériteraient sans doute des dispositifs plus spécifiques.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont clairement exposés dans le dossier. Ils semblent répondre aux attentes. L'évaluation précise de leur efficacité permettrait de les adapter si nécessaire.



4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une licence professionnelle, l'insertion dans le monde du travail concerne une minorité d'étudiants. De fait, la plupart des diplômés poursuivent leurs études, notamment en master.